



ENVIRONNEMENT

Restriction de l'accès à Sissable

Le site de Sissable présente une dégradation importante de la qualité des eaux du petit Traict. L'augmentation de la fréquentation du site, les déjections constatées participent à ces dégradations depuis de nombreux mois.

Publié le 20 juillet 2022

A la demande des services de l'État, la Ville de Guérande va limiter l'accès de la route de Sissable afin de réduire la fréquentation touristique du site, notamment par les véhicules moteur qui stationnent sur place. Des panneaux, des contrôles accrus de la police municipale et la mise en place d'une barrière au début de la route de Sissable seront mis en place sous peu.

Seuls les paludiers, les pêcheurs professionnels et les professionnels autres concernés par le site seront autorisés à pénétrer sur ce site. Les véhicules professionnels seront identifiés auprès de la police municipale.



Ville de
Guérande

HOTEL DE VILLE

7 place du marché au
Bois
44350 Guérande
Tél : 02 40 15 60 40

HORAIRES :

Lun - Ven : 8h30 > 12h
13h30 > 17h30
Mar : 14h30 > 17h30
Sam : 9h > 12h